

COMMUNE DE STEENWERCK - DEMANDE DE LOCATION DE SALLE



Mairie - 27 Grand Place 59181 STEENWERCK - 03.28.49.94.78 - contact@steenwerck.fr

Maison Decanter - 14 rue de Nieppe
(100 pl. assises / 190 pl. debout)

Maison du Temps Libre - Allée du tps Libre Cx du Bac
(100 pl. assises / 200 pl. debout)

DEMANDEUR

Organisme (asso., collectivité, entreprise, etc.) :

Nom / Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

e-mail : Téléphone :

NATURE DE L'OCCUPATION

Date(s) de la manifestation :

Nature de l'évènement :

Nombre de personnes attendues (total) :

Location 24 heures Autre Séminaire / formation (24h)

Location 48 heures Forfait ménage

Jour(s) d'occupation de la salle souhaités par le locataire *

Du au

*les horaires d'entrée et de sortie seront fixés ultérieurement en accord avec la mairie qui vous contactera environ 15 jours avant la location)

PIECES A FOURNIR ET ENGAGEMENT

- Une **attestation d'assurance** de responsabilité civile couvrant les risques locatifs pour les journées d'occupation (de la prise des clés à la date de l'état des lieux retour), au nom du locataire (à fournir avec la présente demande)

- photocopie d'une **pièce d'identité du locataire et un justificatif de domicile**

- **Règlement par chèque** (à l'ordre du Trésor public), **numéraire ou virement bancaire**, à verser au plus tard, un mois avant l'occupation,

Le locataire s'engage à louer la salle pour ses propres besoins et à être présent jusqu'à la fin de la manifestation. Si cet article n'était pas respecté, le dépôt de garantie serait systématiquement conservé.

Le soussigné, certifie avoir pris connaissance du règlement d'utilisation et des tarifs appliqués en cas de dégradation annexés, en avoir accepté toutes les conditions et s'engage à le respecter intégralement.

A Le

Signature du locataire

NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE

Montant de la location

Montant nettoyage

Montant total

Chèque Numéraire Virement Date du règlement

Pièces fournies : Attestation assurance Pièce d'identité Justificatif de domicile

Dossier déclaré complet :

La location est définitive qu'après dossier déclaré complet.

Steenwerck, le

Le Maire, Vincent DUCOURANT

HORAIRES D'ENTREE ET SORTIE DE LA SALLE

les horaires d'entrée et de sortie seront fixés ultérieurement en accord avec la mairie qui vous contactera environ 15 jours avant la location

Entrée le àheures

Sortie le à heures

Visa du locataire

Visa commune

Mail du